

### SECTION SIX : PROFESSIONS CONNEXES

Les résumés ci-dessous sont basés sur l'information fournie par l'Ontario Association of Certified Technologists and Technicians

**ACTIVITÉ** : Cours, discussion et auto-évaluation

**DURÉE** : 30 min.

**RÉSULTAT DE L'APPRENTISSAGE** : Les participants connaîtront les exigences relatives à l'exercice de la profession de techniciens et de technologues en génie.

#### DESCRIPTION :

- Demandez aux participants d'examiner le matériel à la **page 53** de leur guide.
- Expliquez que les professions dans le domaine de la technologie en génie et en sciences appliquées ne sont pas réglementées au Canada. La certification est volontaire, mais elle n'est pas requise pour une personne qui veut travailler à titre de technicien ou de technologue. Toutefois, dans chaque province, des associations provinciales offrent une certification pour les techniciens et technologues en génie/sciences appliquées, et certains employeurs peuvent exiger une telle certification.
- Expliquez qu'il y a trois niveaux de certification pour les techniciens et les technologues :
  - Technologue certifié en génie (C.E.T)
  - Technicien certifié (C.Tech)
  - Technologue en sciences appliquées (A.Sc.T)
  - ↑ Est-ce que quelqu'un a posé sa candidature pour occuper ces types de poste?
  - ↑ Quelle a été leur expérience?
  - ↑ Comment les gens entrevoient-ils la possibilité d'être sous-employés?
  - ↑ Comment les gens entrevoient-ils la nécessité de modifier leur curriculum vitae en vue de ne pas mettre l'accent sur la formation et l'expérience professionnelles?

Demandez aux participants d'utiliser le matériel d'obtention de permis d'exercer de l'OACETT, dans leurs trousseaux des ressources, pour faire l'exercice aux **pages 53-55**. On peut aussi les obtenir du site <http://www.oacett.org>. Cliquez sur « Fact Sheet », à la page « Inscription for New Canadians ».

## Clef de Réponses

### PROFESSIONS CONNEXES : INSCRIPTION- CORRIGÉ

En utilisant l'information sur l'inscription disponible de l'OACETT, remplissez le formulaire suivant.

D'après l'information fournie, je crois que je serais qualifié pour devenir un :

- Technicien en génie ( C.Tech)
- Technologue en génie (C.E.T)
- Technologue en sciences appliquées (A.Sc.T)

**Décrivez les exigences pour la profession que vous avez choisie et indiquez lesquelles de ces exigences vous pensez déjà avoir et lesquelles vous devrez obtenir.**

#### Pour la certification C.E.T

---

- |                          |                          |  |
|--------------------------|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Remplir une demande.   |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Détenir un diplôme d'un programme reconnu de technologie en génie dans un établissement postsecondaire ou avoir suivi des cours avancés en technologie ou avoir obtenu des certificats reconnus par l'IETO (The Institute of Engineering Technology of Ontario), le comité d'enregistrement des lois de l'OACETT.  |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Écrire et réussir l'examen de pratique professionnelle de l'OACETT.  |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Rédiger un rapport technique. Le rapport technique évalue la capacité d'un candidat d'examiner et de décrire de manière efficace et en détails un problème en génie ou en sciences appliquées. Les candidats pourront sélectionner un sujet correspondant à leur expérience, à leur milieu de travail et à la discipline pour laquelle ils demandent l'inscription.  |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Être de bonne mœurs, comme en font foi les références du candidat.   |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Avoir au minimum deux années complètes d'expérience dans la discipline technologique appropriée en génie/sciences appliquées. Le candidat doit également démontrer sa connaissance de la langue de travail, ainsi que des normes, codes et pratiques canadiens ou ontariens de la discipline pour laquelle il veut obtenir l'inscription. L'OACETT examinera le CV du candidat, les descriptions d'emploi et les références afin de s'assurer qu'il peut appliquer les principes de la technologie du génie et des sciences appliquées aux tâches requises au travail. |
-

## Clef de Réponses (Suite)

### Pour la certification C.Tech / A.Sc.T

---

- |                          |                          |   |
|--------------------------|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Remplir une demande.  |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Détenir un diplôme d'un programme reconnu de technologie en génie dans un établissement postsecondaire ou avoir suivi des cours avancés en technologie ou avoir obtenu des certificats reconnus par l'IETO (The Institute of Engineering Technology of Ontario), le comité d'enregistrement des lois de l'OACETT.                           |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Écrire et réussir l'examen de pratique professionnelle de l'OACETT.   |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Être de bonne mœurs, comme en font foi vos références.  |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Avoir au minimum deux années complètes d'expérience dans la discipline technologique appropriée en génie/sciences appliquées. Le candidat doit également démontrer sa connaissance de la langue de travail, ainsi que des normes, codes et pratiques canadiens ou ontariens dans la discipline pour laquelle il veut obtenir l'inscription. |

## Clef de Réponses (Suite)

### PROFESSIONS CONNEXES : INSCRIPTION - CORRIGÉ

Quels documents devez-vous présenter pour que votre dossier soit évalué?

- Une photocopie de votre certificat de naissance, de votre passeport ou de votre certificat d'immigrants reçus au Canada.
- Des relevés de notes officiels de votre établissement d'éducation postsecondaire, indiquant les sujets que vous avez étudiés et les notes que vous avez obtenues. Si votre collège ou votre institut ne peut fournir des relevés de notes officiels, envoyez une photocopie notariée et certifiée conforme. Si les documents ne sont pas en anglais, vous devez également fournir une traduction en anglais notariée, préparée par un service qui est certifié par l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO).
- Un CV et une description d'emploi détaillé pour votre poste actuel, indiquant vos tâches et responsabilités et la durée de ce poste. Chaque page doit être vérifiée et signée par votre superviseur. Veuillez également indiquer trois supervisions (actuelles ou passées) qui peuvent attester vos compétences professionnelles.
- Des frais non remboursables de demande de 125 \$CAN. Ces frais peuvent changer.
- Outre votre formation postsecondaire, vous pouvez présenter des copies de tous cours de nature industrielle ou autre touchant le génie ou les sciences appliquées.
- Vous devrez également présenter de la documentation si vous êtes membre d'une association, ou si vous avez suivi des cours par l'intermédiaire d'une association professionnelle.

Décrivez les **étapes** que vous devez suivre pour la procédure d'inscription. Indiquez tous les frais que vous pensez devoir payer à chaque étape, et indiquez les étapes que vous avez déjà réalisées, le cas échéant.

	ÉTAPES	FRAIS	TERMINÉE?
1.	Communiquez avec l'OACETT et demandez la trousse d'inscription. ■ Passez à l'étape 2		
2.	Remplissez et présentez la demande, avec tous les documents requis. ■ Passez à l'étape 3 ou 4	135 \$	
3.	Si votre formation postsecondaire ne répond pas aux exigences de l'OACETT, étudiez certains sujets et/ou passez des examens techniques, désignés par l'OACETT. ■ Passez à l'étape 4 ou 5	395 \$	
4.	Si votre formation postsecondaire répond aux normes de l'OACETT, écrivez l'examen de pratique professionnelle (admissibilité pour l'inscription à titre de membre associé) ■ Passez à l'étape 5 ou 6	150 \$ membre. 250 \$ non membre.	
5.	Si vous ne répondez pas aux exigences en matière d'expérience de travail, devenez admissible à l'inscription à titre de membre associé en obtenant l'expérience requise. ■ Passez à l'étape 6		
6.	Si vous répondez aux exigences en matière d'expérience de travail, présentez un rapport technique (uniquement pour les C.E.T). ■ Passez à l'étape 7		
7.	Si vous répondez aux exigences en matière de déontologie et autre, établies par l'OACETT, obtenez l'inscription.		

## Clef de Réponses (Suite)

### PROFESSIONS CONNEXES : INSCRIPTION- CORRIGÉ

**Estimez combien il vous en coûtera pour la procédure de certification :**

Dans l'hypothèse que le candidat satisfait à toutes les exigences, le coût minimal de certification sera de 285 \$ (selon les frais pour 2003. Vérifiez le site de l'OACETT pour connaître les frais actuels). La procédure coûte plus si le candidat doit passer des examens techniques, demandez un manuel d'études pour l'examen de pratique professionnelle et/ou obtenir des conseils pour l'admission.

**Estimez combien de temps il faudra pour la procédure de certification :**

**PROFESSIONS CONNEXES :  
RÉSUMÉ**

Bon nombre d'ingénieurs formés à l'étranger et qui viennent au Canada choisissent de s'inscrire comme technicien ou technologue en génie, plutôt que de passer par la procédure d'obtention du permis d'exercer la profession d'ingénieur. Les techniciens et technologues en génie sont habituellement diplômés au moins d'un programme de collège communautaire et sont inscrits auprès de l'Ontario Association of Engineering Technicians and Technologists.

Le choix de devenir un technicien ou un technologue comporte des avantages et des désavantages :

Avantages

- Vous pouvez obtenir votre permis plus rapidement que le permis d'ingénieur (et cela coûtera moins cher).
- L'emploi dans ces professions est à la hausse, en partie parce que les techniciens et les technologues font une partie du travail des ingénieurs.

Désavantages

- Le salaire est moins élevé (en 2002, le salaire médian pour les membres associés et les techniciens diplômés était de 46 000 \$; pour les techniciens avec deux années d'expérience ou plus, le salaire médian était de 57 200 \$; pour les technologues, il était de 60 890 \$).
- Une fois que vous avez commencé à travailler comme technicien ou technologue, il peut s'avérer difficile d'obtenir l'expérience professionnelle dont vous aurez besoin pour obtenir votre permis d'ingénieur.

## PROFESSIONS CONNEXES : INSCRIPTION

**Utilisez l'information de l'OACETT sur la procédure d'inscription, et remplissez le formulaire suivant.**

D'après l'information obtenue, je crois que je serai mieux placé pour devenir un :

- Technicien en génie (C.Tech)
- Technologue en génie (C.E.T.)
- Technologues en sciences appliquées (A.Sc.T)

Décrivez les exigences pour la profession que vous avez choisie et indiquez celles que vous pensez déjà avoir et celles que vous devrez obtenir.

J'ai	Requis	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____

Quels documents devrez-vous présenter pour faire évaluer vos titres de compétence?

---

---

---

---

---

## PROFESSIONS CONNEXES : INSCRIPTION

Décrivez les étapes que vous devrez suivre pour la procédure d'inscription. Dressez la liste des frais que vous vous attendez à payer à chaque étape et inscrivez quelles étapes, le cas échéant, vous avez déjà franchi.

	<b>ÉTAPES</b>	<b>FRAIS</b>	<b>TERMINÉ?</b>
1.			
<b>2.</b>			
<b>3.</b>			
<b>4.</b>			
<b>5.</b>			
<b>6.</b>			
<b>7.</b>			

Estimez combien il vous en coûtera pour la procédure de certification : \$

Estimez combien de temps il faudra pour la procédure de certification :